

ÉCOLE & VIE

Mai-Juin 1982

École & Vie est un journal d'information publié par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), représentant 80 000 adhérents. Diffusé à un million d'exemplaires et distribué en encart dans dix-huit hebdomadaires régionaux et quatre quotidiens, École & Vie veut favoriser une plus grande communication entre la CEQ et la population.

E/ Centrale de l'enseignement du Québec

SOMMAIRE

1
Passage de la note: 50 à 60%
Les étudiants ont-ils raison?

2
L'éducation
Un investissement rentable
Les élèves directement touchés
Abolition de postes

3
Les enfants en difficulté
Leur disparition tranquille!
Les problèmes scolaires
Laurin se fait Ponce Pilate

4
Comités d'école
Plus de pouvoirs aux parents
Professionnel court
La voie de ceux qui échouent

POSITION CEQ

Selon la CEQ, l'évaluation doit avoir pour objectif de combattre l'échec scolaire. En ce sens les mécanismes d'évaluation, comme les tests et les examens par exemple, doivent aider à trouver des solutions aux problèmes d'apprentissage des élèves. L'évaluation ne doit pas servir, comme c'est le cas actuellement, à empêcher les jeunes d'accéder au savoir de base nécessaire à bien fonctionner dans la société d'aujourd'hui. Ce savoir de base correspond pour la CEQ à une formation minimale de secondaire V pour toutes et tous.

Par ailleurs, s'il est vrai qu'une plus grande motivation des jeunes permettrait d'améliorer les apprentissages scolaires, ce n'est pas dans une augmentation de la note de passage que les jeunes vont trouver cette motivation. C'est plutôt dans la transformation de l'école secondaire, de telle sorte qu'elle réponde aux intérêts et aux besoins des étudiantes et étudiants.

PASSAGE DE LA NOTE: 50 À 60%

Les étudiants ont-ils raison de protester?

En février, dans la région de Québec, et plus récemment dans la région de Montréal, les étudiantes et les étudiants de plusieurs écoles secondaires ont décidé de boycotter leurs cours en guise de protestation contre une des mesures du nouveau régime pédagogique qui fait passer de 50% à 60% la note de passage pour chacune des matières au programme.

Les étudiantes et les étudiants affirment qu'une telle mesure aurait pour effet d'augmenter le nombre d'échecs scolaires au secondaire et, par conséquence, le nombre d'abandons scolaires. Au ministère, on soutient par contre que l'augmentation de la note de passage assurera une meilleure formation des jeunes, et donnera un peu plus de rigueur aux apprentissages. Ce qui est loin d'être démontré.

La réalité est différente des discours

Rappelons d'abord que sur 100 enfants de 6 ans, 50 terminent leur secondaire, 30 s'inscrivent au CEGEP, 6 poursuivent leurs études à l'université. Les compressions et les coupures budgétaires qui frappent les CEGEP et étranglent financièrement les universités indiquent de façon claire que le ministère de l'Éducation n'a nullement l'intention de favoriser l'augmentation du nombre de jeunes fréquentant les études postsecondaires, c'est ce que nous appelons le resserrement du robinet par le haut.



Par ailleurs, le ministère de l'Éducation révisé les programmes à la hausse et ajoute des disciplines, même si le temps de fréquentation scolaire demeure le même.

Dans ce contexte, le relèvement de la note de passage de 50 à 60% prend toute sa coloration: surtout s'il y a normalisation des notes. Car cette dernière technique, loin d'adoucir

la sévérité de la note de passage, permet justement d'en appliquer toute la portée: fondée sur la courbe normale des probabilités, la normalisation des notes à l'échelle nationale peut certes corriger certaines anomalies, mais elle demeure toujours un instrument permettant de déterminer quelle tranche d'étudiantes et d'étudiants sera considérée en situa-

tion d'échec, et cette tranche est logiquement plus importante lorsque l'exigence de départ est de 60% plutôt que 50%. Nous pouvons donc conclure que le nombre d'échecs augmentera avec l'augmentation de la note de passage. Or, pour la CEQ, l'amélioration des apprentissages passe justement par la lutte contre l'échec scolaire qui décourage les jeunes et les dévalorise.

Plus d'élèves seront moins longtemps à l'école

L'évaluation à l'école, c'est une espèce de filtre qui laisse passer plus ou moins d'élèves vers les niveaux supérieurs et qui dirige les autres vers le Professionnel court, le Professionnel long, etc. Quand on sait que le gouvernement a décidé de limiter l'accès aux études collégiales et universitaires, on comprend que le filtre se fasse plus fin. Voilà la signification réelle de l'augmentation de la note de passage. Directement affectés par une telle mesure, les jeunes du secondaire ont réagi spontanément. Plusieurs ont compris que non seulement on leur fermait la porte du CEGEP, mais qu'il leur serait même plus difficile de terminer leur secondaire.

Et ce n'est pas l'application progressive de cette nouvelle politique du ministère de l'Éducation qui empêchera que plus de jeunes fréquentent l'école moins longtemps à l'avenir. ■

Un investissement rentable

Dans son message sur l'éducation livré au Congrès le 29 janvier 1963, le président John F. Kennedy déclarait: «Notre pays s'est engagé à investir davantage dans la croissance économique. Or, des recherches récentes ont démontré que l'un des plus profitables de ces investissements est celui que l'on fait dans l'éducation, lesquels investissements sont à l'origine d'environ 40% de l'augmentation de la productivité nationale réalisée depuis quelques années. C'est un investissement à rendement fort élevé, sous forme d'un accroissement des salaires et du pouvoir d'achat des travailleurs qualifiés, sous forme de nouveaux produits et de nouvelles techniques, fruits de cerveaux créateurs et d'une augmentation constante de la somme des connaissances utiles au pays».

En 1965, le Conseil économique du Canada établissait pour sa part qu'il existait un rapport direct entre les disparités régionales et le niveau de scolarité. «Au Québec, le revenu moyen par habitant est quelque peu au-dessous de la moyenne pour l'ensemble du Canada, et il en va de même pour la plupart des autres caractéristiques économiques mentionnées de façon générale dans notre analyse... Il est difficile de dire exactement quelles sont les principales causes de cette situation, mais il ne fait pas de doute qu'un niveau d'éducation moins élevé de la main-d'œuvre et des retards plus prolongés pour ce qui est des investissements des secteurs tant public que privé dans l'économie régionale ont joué un certain rôle».

Ce qui était vrai entre le Québec et les autres régions du Canada, était aussi vrai à l'intérieur même du Québec. Mais à la suite des investissements massifs en éducation dans les années soixante, on a pu constater une meilleure répartition des revenus, comme le signalait en 1976 l'Office de planification et de développement du Qué-

bec: «C'est définitivement la variable instruction qui a provoqué les changements les plus importants. La réforme du système d'éducation, qui a élevé considérablement le niveau de scolarité des chefs de famille, a permis à la répartition des revenus de devenir plus égalitaire» et «ce sont donc les changements associés à l'instruction qui ont permis, malgré la hausse du chômage, une légère diminution de l'inégalité du revenu des familles entre 1967 et 1976».

Affaiblir l'école n'est pas notre choix

Il ne saurait donc y avoir de véritable politique de développement économique — et encore moins de développement social — sans une prise en charge du champ de l'éducation. Or, c'est le contraire qu'on constate. Depuis quelques années, le gouvernement a pris l'habitude de considérer que les budgets d'éducation nuisent à l'effort qu'il veut consentir au développement de l'économie. Les conséquences à long terme d'une telle perspective sont proprement désastreuses. Quand le gouvernement déclare qu'une de ses priorités va au développement technologique, sur quoi pense-t-il qu'il faudra s'appuyer pour élever les qualifications des travailleurs et travailleuses? Sinon, sur l'éducation.

Continuer à couper en éducation, à imposer des mesures administratives et pédagogiques qui visent à ce qu'il y ait moins de jeunes et le moins longtemps possible dans les écoles, comme le fait le gouvernement, c'est sacrifier l'avenir de toute une génération et mettre en péril l'avenir même du Québec. Ce choix n'est pas le nôtre et n'est sûrement pas celui du peuple québécois. ■

Robert Gaulin
président



Selon la CEQ, ce n'est ni en coupant dans le personnel de l'enseignement, ni en diminuant les services aux usagers qu'on pourra adapter l'école aux besoins de formation d'aujourd'hui et répondre aux défis économiques et sociaux de demain.

ÉLÈVES DIRECTEMENT TOUCHÉS

Abolition de postes chez le personnel de soutien...

Situons d'abord le personnel de soutien. Il s'agit de la secrétaire d'école, de l'appareilleur au laboratoire, de la technicienne à la bibliothèque ou à l'audio-visuel, du concierge, du menuisier, de l'agent de bureau au Centre administratif, de l'aide jardinière, etc.

L'an dernier, près de 10% de ces postes ont été abolis dans le réseau de l'éducation et les perspectives ne sont guère plus encourageantes pour cette année. Il en résulte inévitablement une détérioration de la qualité des services offerts aux étudiants.

En effet, que penser de la fermeture d'une bibliothèque dans une école secondaire parce qu'on a aboli le poste de l'agent de bureau qui y travaillait? Que penser du fait aussi que trois secrétaires sont affectées dans huit écoles primaires. Ces employées, en plus de travailler auprès de la direction, sont celles qui ac-

cueillent les parents, soignent les enfants, répondent aux besoins des enseignantes et enseignants, des parents, des enfants, des administrateurs. La commission scolaire les a remplacées par des... photocopieuses plus «perfectionnées». Qu'arrive-t-il de la part d'enseignement consacrée à la pratique en laboratoire lorsque le technicien n'y est plus pour préparer les expériences, aider les étudiantes et étudiants dans l'utilisation du matériel? Et quelle perte de temps et d'argent lorsque les élèves font la file indienne devant le magasin d'outils parce qu'un seul magasinier ne suffit pas!

Pour une école humanisée

Ce ne sont là que quelques exemples qui tentent à démontrer les effets néfastes des coupures de postes chez le personnel de soutien, et ceux qui

en sont les plus affectés, sont encore les étudiantes et étudiants; vos enfants, à qui on garantit, dit-on du côté gouvernemental, une éducation de qualité, des services gratuits, une école humanisée.

Nous croyons, pour notre part, qu'il serait grand temps que cessent ces coupures qui sont faites de façon arbitraire puisqu'il n'existe aucune norme d'engagement chez le personnel de soutien.

Tous, nous sommes prêts à donner les services auxquels les étudiantes et étudiants sont en droit de s'attendre, nous sommes prêts à les donner avec la compétence et l'expérience que nous possédons; mais encore faudrait-il exercer nos fonctions dans des conditions de vie et de travail adéquates. ■

Solange Pronovost, secrétaire
Mauricie

ÉCOLE & VIE

S'OUVRE À VOUS

Vous avez des commentaires, des interrogations au sujet de l'éducation? Écrivez-nous à École & Vie, 2336 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué. G1V 4E5.

Leur disparition tranquille!

Il y a de moins en moins d'enfants en difficultés d'adaptation et d'apprentissage dans les écoles du Québec. Alors que le taux de chômage atteint un niveau démentiel, que le coût du logement et de la nourriture l'est tout autant, que l'insécurité financière et psychologique pousse de plus en plus de personnes à la dépression nerveuse et au suicide, les enfants de ces mêmes travailleurs, quasi miraculeusement, traversent allègrement la crise sans trop de difficulté.

Situation paradoxale direz-vous, mais si l'on en croit les données fournies par les commissions scolaires, les enfants d'aujourd'hui supportent mieux l'angoisse des années de crise que leurs aînés supportaient la sérénité des années d'abondance. À titre d'illustration, à la commission scolaire Chaudière-Étchemin, alors qu'en 1975, 279 enfants sur 3810 étaient identifiés comme présentant des dif-

ficultés d'adaptation et d'apprentissage, en 1981, il n'y en a que 373 sur 5 727 élèves (population totale).

Une autre explication à ce miracle serait que, malgré les propos en sens contraire du Ministre de l'Éducation, les enseignants du secteur régulier, les enseignants en classes spéciales et les enseignants en dénombrement flottant ont un taux d'efficacité digne du Guinness Book puisqu'à Chaudière-Étchemin, non seulement le nombre d'élèves dans les classes régulières est-il aussi élevé qu'auparavant mais en plus on note au cours des dernières années une augmentation des classes à degrés multiples. Quant aux enseignants spécialisés, le nombre de celles et ceux affectés à des classes spéciales a diminué de 13 en 1975 à 8 en 1981 et malgré une augmentation totale de 1 000 élèves depuis 1978, le nombre des enseignants en dénombre-

ment flottant est resté le même. Conséquemment, sans vouloir déprécier ces derniers, il faut probablement chercher l'explication ailleurs.

Une intégration sauvage

Et pourquoi pas du côté de l'intégration «sauvage», c'est-à-dire celle qui consiste à camoufler le plus d'enfants en difficulté possible dans les classes régulières, en douce, sur la pointe des pieds, sans aucun service spécifique ou sans service adéquat et à refuser d'identifier les enfants qui ont des difficultés au fur et à mesure que celles-ci apparaissent? Intégration «financière et administrative» parce qu'à court terme elle permet d'économiser et de revaloriser le système alors qu'elle hypothèque, à très fort taux d'intérêt, l'avenir de ceux qu'une intégration intelligente et humaine aurait pu servir.

C'est ainsi qu'à Chaudière-Étchemin, plus de 200 des 576 enfants dont les enseignants ont demandé l'étude de cas sont restés sans services appropriés.

Face à cette disparition tranquille (!) des enfants en difficultés d'adaptation et d'apprentissage, nous sommes prêts, du côté syndical, à nous associer avec tous les gens concernés et plus particulièrement les parents pour en faire un débat public avec nos interrogations, notre vision de l'avenir mais aussi nos solutions. Mais qui est prêt à un tel débat? ■

Carole Blouin, enseignante
Banlieue de Québec

LES PROBLÈMES SCOLAIRES

Le ministre Laurin se fait Ponce Pilate

Elle a 10 ans, ses parents parlent sérieusement de se séparer, elle habitera avec sa mère, mais elle aime son père, elle est perturbée. Ça se reflète à l'école, son rendement diminue. Elle a besoin d'en parler...

Il a 12 ans, il n'ose pas dire qu'il n'aime pas la violence, il ne comprend pas l'injustice, il n'accepte pas de niaiser et de se tirailler avec les garçons de son âge alors qu'il paraît que ça ne fait pas «viril» d'être doux, pacifique, sensible, rêveur. Pour avoir la paix, il évite d'avoir des relations avec les autres. Ses notes s'en ressentent, ses parents se plaignent auprès de son professeur. Mais celui-ci a trop d'élèves pour lui apporter toute l'aide nécessaire...

Il a 6 ans, il ne veut plus venir à l'école, il ne veut plus parler à sa maîtresse, il veut rester à la maison. Personne ne sait trop pourquoi, ni les parents ni le professeur ne savent que faire.

Elle a 11 ans, elle veut se suicider parce qu'elle se sent rejetée à l'école et incomprise à la maison.

Et la liste pourrait s'allonger de ces drames véridiques que vivent les jeunes dès le primaire et qui ont, pour conséquences immédiates, des difficultés d'apprentissage et de comportement à l'école et souvent, comme répercussions ultérieures, une vie scolaire perdue, une vie d'adulte insatisfaisante.

Mais voilà que le personnel professionnel, comme les psychologues, les conseillers pédagogiques, les animateurs, les orthopédagogues, etc. auquel on recourt dans tels cas, devient de moins en moins disponible — quand il existe encore — pour aider parents, professeurs et jeunes à trouver des solutions aux problèmes que ceux-ci vivent. Ces spécialistes victimes des coupures arbitraires qui ne tiennent aucun compte des besoins prioritaires disparaissent et les services qu'ils donnaient aussi.

D'un côté, le ministre de l'Éducation, Camille Laurin, déclare qu'il revient à l'école, par ses services personnels, et à l'enseignant, par sa connaissance de l'enfant, d'identifier et de

dépister à temps les problèmes que rencontre l'enfant.

D'un autre côté, Pierre Tellier, président du Syndicat des professionnels et professionnelles du réseau scolaire du Québec, répond à cela que s'il est d'accord avec cette affirmation du Ministre, il ne peut s'empêcher de s'interroger sur les capacités réelles de l'école d'y répondre devant la diminution des ressources professionnelles et la disparition même de certains services personnels aux jeunes. Pour monsieur Tellier, il est facile au ministre de tout mettre la responsabilité sur le dos de l'école, il peut se laver les mains, à la Ponce Pilate, mais si l'école ne peut répondre aux besoins des jeunes, avant d'en accuser l'école et le personnel qui y travaille, il faudrait aussi regarder qui décide du nombre de ressources, qui alloue les budgets, qui coupe dans les services. ■

LA CEQ ET LES JEUNES EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE

Parce que les conditions de vie difficiles sont une des principales causes des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaires, la CEQ affirme que les solutions aux problèmes scolaires des jeunes exigent l'amélioration générale des conditions de vie, particulièrement chez les plus démunis de notre société.

Parce que les pratiques scolaires actuelles ne tiennent pas compte du vécu des jeunes et de leurs besoins, tant au niveau des contenus que de l'évaluation des apprentissages, autre cause des difficultés scolaires, la CEQ revendique une transformation de ces pratiques dans le sens d'un meilleur respect du développement de la personne.

Parce qu'actuellement, on intègre de manière arbitraire les jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage dans les classes régulières, la CEQ exige qu'on respecte davantage le droit de ces jeunes à une éducation de qualité en mettant de l'avant une politique qui tienne compte de leurs besoins spécifiques. En ce sens, elle exige qu'avant toute décision concernant ces jeunes, il y ait étude de cas en collaboration avec le personnel professionnel, les enseignantes et enseignants impliqués, les parents et les élèves concernés eux-mêmes.

Les parents veulent plus de pouvoirs

Malgré les limites de la participation et les obstacles du à la résistance du milieu, les parents tiennent à exercer une influence réelle sur l'école québécoise. C'est ce qui ressort d'entrevues menées auprès de certains parents.

Toutefois, l'époque du bénévolat, des «jobs de bras» et de la participation passive aux réunions du comité d'école est révolue: les parents veulent s'associer au niveau de la classe et du travail scolaire.

«Les parents gardent l'impression que l'école, c'est pour les gens instruits», constate Pauline Cousineau au terme de quatre années à la présidence du Comité d'école St-Gabriel Lallemand de Montréal. «La solution réside dans une réforme de la démocratie scolaire» renchérit Monique Marchand du Comité d'école polyvalente Paul-Gérin-Lajoie à

Outremont. Il faudrait d'abord que les citoyennes et citoyens qui se consacrent à la chose publique bénéficient de soutien, de formation adéquate et de temps pour exercer leurs fonctions.

Les parents ne souhaitent pas gérer l'école à la petite semaine: ils recherchent encore une formule qui, tout en conservant les acquis de la démocratisation scolaire, leur permette d'avoir voix au chapitre. Plus de pouvoirs, mais pas tout le pouvoir. «si l'école publique est vraiment l'école de tout le monde, de dire Monique Marchand, aucun groupe, même majoritaire, ne devrait pouvoir se l'approprier au détriment de la collectivité».

En effet, chaque quartier, chaque paroisse, chaque village compte suffisamment de ressources pour assumer ses responsabilités. ■



Pauline Bélanger-Cousineau est devenue, depuis l'entrevue, vice-présidente du Comité de parents de l'école secondaire Georges-Vanier de Montréal.

PROPOSITION DE LA CEQ

Les parents au pouvoir, pourquoi pas?

Depuis quelques années des milliers de parents ont participé aux comités d'école dans l'espoir d'influencer l'éducation dispensée à leurs enfants. Pendant ce temps, les décisions importantes ont été réservées au ministère de l'Éducation et à des commissions scolaires de plus en plus coupées de la réalité et des besoins de la population. Malgré tout le dévouement qu'ils y ont mis, les parents ont vite constaté que les autorités leur confiaient des responsabilités plutôt secondaires: activités sociales, soirées, sorties des élèves. Le bilan de ces comités d'école est assez décevant.

Pour améliorer la démocratie scolaire et permettre aux parents de participer aux décisions là où ça compte, la CEQ met de l'avant une nouvelle formule de commissions scolaires.

La moitié des commissaires seraient élus directement par la population, car l'éducation doit être une préoccupation de tous. Mais 50% des commissaires seraient des représentants des comités de parents élus dans chaque école. Ou bien les parents sont tenus à l'écart du pouvoir scolaire, comme c'est le cas maintenant. Ou bien ils ont accès à la commission scolaire de façon assez forte pour se faire entendre et comprendre. ■

C'EST QUOI LE PROFESSIONNEL COURT?

L'enseignement professionnel comprend deux secteurs: le professionnel long et le professionnel court.

Le professionnel long reçoit des étudiantes et étudiants qui ont réussi leur secondaire III. Sortant de l'école avec un diplôme de secondaire V, option professionnelle, ce sont les futurs travailleurs et travailleuses qualifiés.

Les étudiantes et étudiants du professionnel court sont ceux qui n'ont pas réussi leur secondaire III; ils sortent de l'école sans diplôme du ministère de l'Éducation.

Actuellement, au Québec, 10 000 élèves sont classés au professionnel court. Les statistiques de la recherche de l'INRS démontrent que ces élèves proviennent surtout de la classe ouvrière et de la classe agricole et que leurs parents n'ont pas fréquenté l'école secondaire.



PROFESSIONNEL COURT

L'unique voie de celles et ceux qui échouent au primaire?

Vous êtes ouvriers, employés, agriculteurs? Vous avez un enfant qui a de la difficulté à l'école? L'Institut national de recherche scientifique (éducation) vient de publier les résultats d'une enquête, portant sur le Professionnel court du secondaire et commanditée par le ministère de l'Éducation, qui sauront vous intéresser sans doute.

En effet, les résultats de l'enquête nous disent que les étudiantes et étudiants du Professionnel court ont commencé à avoir de la difficulté à réussir en français et en mathématiques dès le primaire. Ils avaient parfois des notes inférieures à 60%. Certains ont redoublé leur quatrième ou leur cinquième ou leur sixième année et malgré tout, ils ont continué à ne pas trop réussir.

Au secondaire, les choses n'allaient pas mieux: des

échecs, des redoublements, des classes spéciales n'ont pas trop aidé. En plus, les étudiantes et étudiants sont portés à s'absenter de plus en plus souvent et les mauvaises notes de comportement indiquent que ces élèves dérangent la classe et sont parfois en conflit avec les enseignantes et enseignants.

Cela explique pourquoi l'arrivée des étudiantes et étudiants au Professionnel court n'est pas une surprise. Leurs difficultés sont bien indiquées dans les bulletins et il est facile d'imaginer les sentiments de ces étudiantes et étudiants envers l'école.

N'y a-t-il rien à faire?

Le fait de connaître les résultats de cette recherche dit plusieurs choses. Entre autres, si un de vos enfants connaît dès le primaire certaines difficultés

dans une ou plusieurs matières, il faut immédiatement demander de l'aide à l'enseignante ou l'enseignant. S'il ne peut pas aider votre enfant, il faut demander de l'aide au spécialiste des difficultés d'apprentissage. Il faut savoir que si des corrections ne sont pas immédiatement apportées, ce n'est pas le temps qui arrangera les choses, au contraire, les difficultés ne feront que s'aggraver et votre enfant profitera de moins en moins de ce que l'école peut lui offrir.

Ce n'est pas parce que votre enfant connaît certaines difficultés scolaires qu'il n'est pas intelligent. Il suffit de lui fournir l'aide appropriée supplémentaire au moment le plus pertinent, soit dès le début des difficultés. N'attendez pas qu'il soit trop tard, faites-le maintenant. ■